

école élémentaire

La Roue B

50 avenue Gabriel Péri

92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. : 01 41 87 03 90

Conseil d'école du conseil d'école du 13/10/2020

Le conseil d'école se déroule en présentiel

Directeur : Jean-Claude DELOFFRE

Enseignants : Emmanuelle PERRIN, Corinne SUATTON, Adeline GIBERGUES, Julie LANDREAU, Marianna ROSTOLL, Mostafa TANAJMOU et Tsiry Rakotondravao

Inspecteur : en charge de Fontenay, Bourg La reine et Sceaux : Olivier Boissière

Directeur et coordinateur du centre de loisirs : Abid KADI

Représentants de parents « Collectif indépendant de la roue B » : Laurence PREUX (secrétaire de séance), Hassan EL-YOUBI, Linda ZANOUN, Karim MESSALI

Parents représentants pour FMFAR : Marie RABLAT et Guillaume JAFFRE

Parents représentants pour FCPE : Marc REBILLAT et SI-Mohamed SEKIATI

Parent représentant pour PARENTS : Sophie COUTADA LOTE

Mairie : Dominique LAFON, Maire adjoint à l'éducation

Ordre du Jour :

1. Points « écoles »

- a. Résultat des élections
- b. Règlement intérieur de l'école
- c. Structure de l'école
- d. Le projet d'école
- e. Sorties scolaires
- f. Coopérative scolaire
- g. Protocole sanitaire

2. Points « Mairie »

- a. Pause méridienne
- b. Travaux et équipement
- c. Questions diverses

1. Points « Ecole »

a. Résultat des élections

353 Inscrits, 139 votants dont 2 bulletins nuls. Taux de participation de 39,38% en légère hausse (136 votants l'année dernière)

Collectif Indépendant : 4 sièges ; FCPE : 2 sièges ; FM RAF : 2 sièges ; Parents : 1 siège.

b. Règlement intérieur de l'école

Lecture du Règlement intérieur par Madame Perrin avant un vote à l'unanimité des participants au conseil.

Quelques remarques effectuées lors de cette lecture :

- Retard sur les retours de PAI qui s'explique par les difficultés pour avoir un RDV médical
- Article 11 : Bien respecter l'attente en bas des marches lors des sorties afin que chaque parent puisse voir son enfant sortir
- Article 18 : Attention portée aux montres connectées qui sont à proscrire. Il a été question d'établir éventuellement une liste d'objets à interdire au sein de l'école, eu égard au caractère flou de la notion d'objets de valeur.

Question FCPE : Constatez-vous beaucoup de retards cette année ?

Les enseignants soulignent que globalement il n'y a pas d'abus et que les enfants concernés sont souvent les mêmes. Mr Deloffre souligne que l'équipe enseignante accueille malgré tout les enfants retardataires.

Le collectif des parents d'élèves indépendants fait remarquer que la bienveillance des enseignants est un atout dans l'accompagnement des enfants et des familles.

Question FCPE : quels sont les jouets tolérés à ce jour ?

Il a été constaté que lors des pauses méridiennes et des récréations certains jouets non inventoriés dans le règlement intérieur tels que les billes et les toupies font l'objet de disputes entre enfants. L'école aborde cette question avec souplesse et a toute latitude pour prendre des mesures d'interdiction si nécessaire ; jusqu'à nouvel ordre les billes sont tolérées mais pas les bouillottes, calots et toupies, jugés dangereux.

Il est difficile d'interdire tous les jouets pendant la pause méridienne.

Une communication, d'abord exclusivement faite aux enfants, sera étendue aux parents si nécessaire.

C. Structure de l'école

	Nbre élèves	lundi	mardi	jeudi	vendredi			
CP A	22	X	X	X	X	Marianna ROSTOLL	43 CP	
CP B	21	X	X	X	X	Julie LANDREAU		
CE1 A	24	X	X	X	X	Emmanuelle PERRIN	48 CE1	
CE1 B	24	X	X	X	X	Adeline GIBERGUES		
CE 2-CM1	25	X	X	X	X	Mostafa TANAJMOU	20+5	48 CE2
CE2	28	X	X	X	X	Tsiry RAKOTONDRAVAO	28	
CM1-CM2A	28	X	X	X	X	Corinne SUATTON	15 + 13	46 CM1
CM1-CM2B	29	X	X			Margot SIMON	14 + 15	
CM1-CM2C	28	-	-	X	X	J.C DELOFFRE (déchargé L & M)	12 + 16	44 CM2
		X	X	X	X	Mathilde HURTAUD		
Total	229							

d. Projet d'école 2018-2023

Rappel des 3 volets du Projet d'école

- les apprentissages fondamentaux
- l'exploitation du numérique
- la /les spécificité(s) de l'école : école inclusive, relation et communication, parcours de l'élève

d1. Les Apprentissages fondamentaux

Evaluations des acquis et besoins des élèves au CP : Elles se déroulent en deux temps du 14 au 25 septembre puis le lundi 18 janvier et le vendredi 29 janvier 2021.

Le bilan établi sera communiqué à chaque famille. Les enseignants disposent d'un bilan individuel uniquement, ils n'ont pas de vision classe ou école.

Un constat partagé par les enseignantes des deux classes de CP souligne des difficultés dans la compréhension des problèmes et dans leur résolution. Exemples :

- en mathématiques/géométrie, placer un nombre sur une ligne non graduée
- en français, problèmes de compréhension de petits mots et phonologie (entendre et déchiffrer les mots).

Question Parents : au niveau des autres classes constatez-vous des lacunes suite au confinement ?

CP : Mme Landreau remarque une baisse de concentration de ses élèves de CP. Elle relève aussi des difficultés de rapidité d'exécution dans la transcription.

Le collectif des parents indépendants fait souligner que cette question de la rapidité de la compréhension puis de l'exécution des consignes est une problématique posée depuis un certain temps et se nuance selon les méthodes d'enseignement.

CM1/CM2 : les enseignants n'ont pas remarqué de différence comparée à la période de confinement, les élèves se sont mis très facilement au travail

CE2 : pas de différence significative non plus.

Une évaluation des acquis et besoins des élèves au CE1 s'est déroulée du lundi 14 septembre au vendredi 25 septembre 2020, dans le but de mettre en évidence les inégalités de niveau entre élèves.

RDV de retour organisé auprès des familles.

Les conclusions des enseignantes du CE1 sur les deux classes : fluidité dans lecture mais rythme de lecture en baisse par rapport à l'année dernière.

Les élèves (CP et CE1) ont eu une courte série de questions pour cerner la manière dont ils ont vécu le confinement : « T'es-tu ennuyé à la maison, tu préfères travailler à la maison ou à l'école ? les amis-t-ont manqué ? qu'as-tu utilisé pour travailler ? »

Pas de retour sur cette enquête pour le moment.

A l'issue des évaluations, des concertations avec le RASED ont eu lieu le 5 octobre.

Les APC ont lieu les mardis et jeudis de 12h à 12h30 : Lecture à voix haute pour les élèves identifiés lors des évaluations de rentrée pour les CE1.

Remise des livrets : 2 semestres (1er septembre au 31 janv. puis du 1er fév. au 29 juin)

Du 1er au 5 février : Rencontre parents/ enseignants

Du 21 au 25 juin : Deuxième rencontre.

Les Livrets sont consultables en ligne.

d-2. Projets :

Projet Musique et Cinéma :

Projet initié avec les élèves de CP de l'année dernière qui n'ont pas pu le terminer pour cause de confinement. Ce sont donc les élèves de CE1 qui en bénéficieront cette année.

Les films d'animation Disney et leurs chansons et musiques. Ce projet s'inscrit dans le Fontenay Musique Festival de la ville programmé en mai 2021 sur le thème 'Musique et Cinéma'.

Pratique musicale en classe : 45 minutes hebdomadaires sur toute l'année.

Emmanuelle Perrin (mardi de 11h15 à 12H00) et Adeline Gibergues (mardi de 15H40 à 16h25)

Projet Orchestre à l'école :

Projet en partenariat avec le conservatoire : Madame Suatton en est la coordinatrice. Projet qui s'adresse à tous les élèves de CM1.

A l'issue d'un concert pédagogique en novembre, présenté à l'ensemble des enfants de CM1 par les professeurs du conservatoire engagés dans le projet, un appel à candidature sera lancé par les enseignants. En fonction du nombre

de demandes, une commission sera organisée par l'équipe pédagogique des écoles afin d'établir la liste des élèves retenus pour intégrer l'orchestre. La première séance d'orchestre à l'école portera sur le choix de l'instrument.

L'orchestre sera composé de 24 élèves (12 élèves ROUE B et 12 élèves ROUE A). Les instruments seront stockés à l'école dans un premier temps. L'apprentissage se déroulera sur 12 semaines minimum, avec un rythme de 2H par semaine (13H30-14h30). Projet mené sur 2 ans et qui ouvrira la possibilité d'intégrer une classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique)

Intervention de Mr Lafon : Musique à l'école initié il y a plus de 20 ans est un projet très intéressant. Il a été généralisé à d'autres communes puis stoppé faute de subvention de l'Etat. Le projet orchestre à l'école est porté par la commune avec le territoire. Il s'agit d'une expérimentation pour notre commune et il espère qu'elle sera positive.

Projet PACTE :

L'équipe enseignante propose un projet PACTE autour de ce projet conservatoire. L'objectif est d'engager les élèves du cycle 3 dans un projet fédérateur, en lien avec l'orchestre. Autour du thème « se raconter », ils choisiront ou créeront des textes, des saynètes à déclamer, lire, chanter ou jouer. Les enseignants construiront avec les élèves et avec l'aide d'un comédien un espace propre à la création d'un spectacle ; l'idée étant de faire une représentation avec l'ensemble de la classe.

Attente de la validation budgétaire de ce projet.

Projet école et cinéma : Non positionné à ce jour en raison de la situation sanitaire et dans l'attente de l'évolution, mais l'école peut y participer (2,70€ par élève)

Projet jardinage pour prolonger celui initié l'an dernier avec 1 semaine dédiée au développement durable. 1 collaboration avec la ferme de Gally est espérée. Attente de financement et de prêt d'un car. L'entretien du jardin et des plantations sont réalisés chaque année par les CE1.

Question FCPE : Il y a beaucoup de projets artistiques, musicaux. Y a-t-il des projets robotiques, sciences ?

Réponse de Mr Lafon : À FAR il n'y a pas de structure sur ces thèmes. AMASCO le fait lors d'ateliers vacances. Pourquoi ne pas le proposer à l'école ou via le périscolaire ? Certaines actions sont réalisées dans le cadre du plan « Mercredi »

Toutes les écoles maternelles vont être équipées de ROBOTS après les vacances de la Toussaint.

Les enseignements internationaux des langues étrangères :

ELCO (Enseignements de Langue et de Culture d'Origine) devient **EILE** (Enseignement Internationaux de Langues Etrangères).

Aujourd'hui tous les enfants peuvent bénéficier de cet enseignement linguistique. Actuellement un accord est signé pour la langue arabe entre le Maroc, la Tunisie et la France et avec le Portugal pour la langue portugaise. Les autres accords sont en cours. Les cours de portugais ont débuté la semaine du 05/10/2020 à l'école de la Roue A.

Deux cours sont ouverts, le jeudi et le vendredi, un dédié aux « petits » l'autre aux « grands ». Les cours d'Arabe devraient débuter en novembre. Les enfants qui en avaient fait la demande seront contactés.

Question du Collectif des parents indépendants : Quels sont les critères et les compétences retenus dans la mise à disposition des enseignants de langue arabe venant du Maroc ?

L'inspecteur de l'éducation nationale a répondu en faisant rappeler que cette question relève d'accords de coopération internationaux gérés par le ministère des affaires étrangères.

e. Sorties scolaires

Les restrictions liées à Vigipirate ne sont pas levées. Les sorties sont déconseillées dans le cadre de la situation sanitaire actuelle. Les sorties avec nuitées ne sont pas autorisées.

1er semestre du 21 septembre au 29 janvier	GYMNASE JEAN FOURNIER/ EPS	PISCINE FONTENAY
CPA Mme Rostoll	Jeudi 8h45-9h45	Mardi 14h30-15h05
CP B Mme LANDREAU	Vendredi 10h45-11h45	Car ville
CE1A	Jeudi 14h15-15h15	Lundi 10h45-11h20
CE1B	Jeudi 15h15-16h15	Car de location
CE2	Jeudi 9h45-10h45	Lundi 10h10-10h40
CE2CM	Vendredi 9h45-10h45	Car de location
CM1A	Vendredi 15h15-16h15	2ème semestre
CM1B	Jeudi 10h45-11h45	
CM1C	Vendredi 8h45-9h45	

f. Point COOPERATIVE Scolaire :

Appel aux dons après les vacances de la Toussaint.

Baisse des rentrées sur 2019/2020 liées à la photo de classe qui n'a pas pu être réalisée dans les conditions ordinaires.

BILAN simplifié au 31 août 2020

ACTIF			PASSIF		
51200000	Comptes bancaires	6536,36 €	11000000	Report à-nouveau	8016,78 €
		+			
51400000	Chèques postaux	0,00 €			+
		+			
53000000	Caisse en espèces	0,00 €	120	Excédent (+)	0,00 €
		+		OU	-
5...	Autres comptes	0,00 €	129	Déficit (-)	1480,42 €
		=			=
	Total de l'actif (5)	6536,36 €	<--- = --->	Total du passif (6)	6536,36 €

(1) Il y a Excédent si Produits > Charges

(3) Charges + Produits éventuel

(2) Il y a Déficit si Charges > Produits

(3) Produits + Déficit éventuel

(5) & (6) doivent être égaux

g. Protocole sanitaire

Ce dernier est disponible sur le site de l'école

Intervention de l'inspecteur : le protocole adopté fixe le seuil de 3 enfants de la même classe pour envisager la fermeture d'une classe. L'objectif est de ne pas fermer les classes ni l'école.

Le Directeur : On compte sur la collaboration de chaque famille pour respecter les recommandations sanitaires. Lavages des mains réguliers des enfants à l'école.

Intervention Mr LAFON :

La période du Covid a entraîné sur la période mars-juillet un surcoût sur le fonctionnement global de la ville de 1M€. 1,5 M€ de dépenses et seulement 0,5M€ compensés par l'état.

Début d'année très difficile sur les pauses méridiennes. Les animateurs qui viennent de loin avec des problèmes de transport et de cas contact. La mairie a respecté ses engagements d'encadrements.

1 animateur pour 30 enfants normalement, sachons le comprendre si nous sommes 1 pour 32 (Certains ont donné des coups de main pendant la pause méridienne pour combler les absences des animateurs malades, Mr Lafon, Abid, personnel de la mairie)

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ce jeudi 15 octobre : Chaque école doit en réaliser 3 par an.

2. Points "Mairie"

Pause méridienne

Intervention d'Abid KADI : Sur les 229 élèves, 205 mangent à la cantine. 8 postes d'Animateurs sont pourvus.

Chaque animateur à un poste pendant 1H (surveillance de la cour : 3 Animateurs, Surveillance du réfectoire : 3 animateurs : 1 qui appelle à la cantine, 1 à la porte d'entrée surveille la cour et filtre les enfants quand ils vont à la cantine)

Intervenant Sport : 18 enfants pris en charge et vont au gymnase de la roue (1H roue A et 1h roue B)

Lundi Roue A/ Mardi Roue B : Intervenant dessin

A 13H15 au maximum toutes les classes doivent avoir été appelées pour déjeuner.

Constat en ce début d'année : Il n'y a pas eu de transition pour les GS et CP, donc ils ne savent pas pratiquer le self. Ils ont donc été aidés début septembre par les Animateurs.

Présence d'enfants disposant d'un PAI (Plan d'Accompagnement Individuel) alimentaire ou médicamenteux. Le panier repas mis dans le réfrigérateur par Nora dès leur arrivée.

Question : Quels sont les moyens mis en œuvre par la mairie pour pérenniser les animateurs

Réponse M. Lafon : Il existe un partenariat avec le club pré ado, la mairie a également un contact avec la fac Jean Monnet. Il s'agit souvent d'étudiants qui sont là quelques années avant d'entrer dans la vie active.

Proposition du Collectif indépendant de parents d'élèves : Nous pouvons nous rendre disponibles pour aider en cas de grande difficulté dans l'encadrement de la pause méridienne.

Réponse de M. Lafon : L'idée est bonne. Une vérification juridique concernant sa mise en œuvre devra être faite par la ville.

Il est proposé une visite de la pause méridienne avec un représentant par association de parents d'élèves

Question de la FCPE : Il existe des problèmes de facturation : y a-t-il une politique d'amélioration pour tracer ces pbs et les limiter ?

Réponse Mr Lafon : les services essaient de la faire. Le doute bénéficie toujours à la famille. Il faut traiter au plus vite avant que les factures soient transférées au Trésor Public.

3. Questions diverses

Question sur les blessures faites à l'école :

Les parents sont informés, en cas de blessures et en fonction de la gravité de la blessure, au cours de la journée dans le temps scolaire ou périscolaire.

Question au sujet de l'étude :

Il y a environ 60 élèves inscrits à l'étude. les groupes ont été ajustés dès la rentrée pour trouver un équilibre. Dans chaque groupe il y a entre 15 et 22 élèves.

Les CP lisent individuellement. Une aide individuelle est apportée prioritairement aux CE1 puis CE2.

Les exercices des enfants CM1/CM2 sont vérifiés dans la mesure du possible. Les effectifs ne permettent pas toujours d'interroger individuellement chaque élève..

Mr LAFON : La ville travaille sur la question du soutien scolaire afin de renforcer l'offre existante actuellement et qui est assurée par l'ASAP. Le Covid a induit une baisse d'investissement de bénévoles de l'ASAP.

Tous les parents doivent aller visiter le site de la médiathèque, il y a plein de ressources disponibles, l'inscription est gratuite.

Un travail sur « la cour d'école du futur » sera initié cette année en partenariat avec l'Ecole des Mines et Dauphine. Les enfants, des parents et des enseignants seront associés à ce travail.

Question : Allons-nous faire des groupes de travail comme l'année dernière ?

M. Lafon : Pas de groupe de travail à ce jour à cause de la situation sanitaire.

Question : Qu'en est-il de la fusion des deux écoles ?

L'inspecteur de l'Éducation nationale : La politique de L'Éducation Nationale est de fusionner les écoles telles que la roue A et B, cette évolution accompagne la redéfinition actuelle du statut du recteur d'école.

En concertation avec l'Éducation nationale, la ville et les enseignants, une fusion pourrait être envisagée en cas de départ de l'un des directeurs.

À Moyen terme : le projet de rénovation urbaine des Blagis qui prévoit la construction d'un parc de logement privé complémentaires aux 830 logements sociaux existants va poser la question de l'accueil de nouveaux élèves. problème d'accueil de nouveaux élèves subséquent à la prévision de construction de 600 logements.

Le collectif des Parents Indépendants pose la question de comment la direction doit être étoffée afin de mener dans les meilleures conditions le projet d'école. Les parents d'élèves sont très attachés au dialogue de proximité avec les parents telle que c'est le cas actuellement et qui est apprécié par les parents.

Point divers

Le Directeur :

- 3 classes déjà équipées d'un Tableau Numérique Interactif (TNI)

- 15 tablettes à disposition

M. Lafon :

- Les TNI seront installés pour tous les CP lors des vacances de la Toussaint